

Projet de vie d'Église pour notre paroisse de Choisy-le-Roi et villes voisines

Essayons de nous projeter dans cinq ans – Comment voyons-nous la paroisse ? Comment souhaitons-nous qu'elle vive et annonce l'évangile ? Comment parvenir à ce but ?

Comment voyons-nous la paroisse dans cinq ans : le Conseil a retenu cinq axes de réflexion.

A - les bâtiments : - temple - salle Marie Durand et annexes - presbytère

B - la communauté paroissiale : - évolution démographique – répartition en groupes par tranche d'âge, par activités (formation, chorale, prière...)

C - les personnes exerçant une responsabilité (pasteur et CP, mais aussi accueil, diaconie, formation des jeunes, chef de chœur, coordonnateur des musiciens...)

D - le culte : accueil, liturgie, musique, prédications, participation des paroissiens...

E - la place et le rôle de notre Eglise parmi les Eglises chrétiennes du secteur et au sein du dialogue inter religieux

A - les bâtiments – points positifs – obstacles à résoudre rapidement :

positifs : - le temple et l'annexe sont des bâtiments sains et agréables, biens situés - le presbytère est grand, avec un joli jardin

obstacles à résoudre : - les petits travaux intérieurs au presbytère doivent être réalisés rapidement si la paroisse souhaite y loger un pasteur – les travaux au temple sont également urgents pour empêcher une réelle dégradation. **Ces problèmes doivent être résolus au mieux et au plus vite pour ne pas continuer d'absorber de manière envahissante et stérilisante l'énergie du président du CP et du pasteur.**

a1) le temple : évaluation de l'état général par l'entreprise Félic Déco mandatée par la Région prévue le 23 février pour permettre une remise en état extérieure et intérieure dans les deux ans. Il faut trouver un financement. En ce qui concerne les normes de sécurité, il reste à prévoir quelques ajustements pour l'accessibilité handicapé.

a2) salle Marie Durand et annexes : Tenir compte des prescriptions de la Socotec en matière de normes de sécurité. Mobiliser la paroisse pour les rangements, entretien et débarras qui s'imposent.

a 3) presbytère : réparation urgente du toit- en cours-, peintures intérieures et remise en état général des sanitaires. Travaux initiés, prévus avant juillet 2017 (6000 euros)

Proposition Mettre en place une équipe «mixte » travaux (voir point c), en précisant ses responsabilités et son autonomie.

a 4) l'effort financier à accomplir

François Schlumberger (ce conseiller financier de la Région) a récemment rencontré le bureau du CP et a globalement estimé l'ensemble des travaux nécessaires à 50000 euros – mais nous attendrons les conclusions de l'entreprise mandatée. Quelles que soient les possibilités de financement complémentaire (région, aide de paroisses fortunées ?) il est nécessaire que notre paroisse puisse en financer plus d'un tiers. Il faudra donc intensifier la sensibilisation des paroissiens : proposition de mettre en place une équipe d'animation financière « mixte »

(composée pour partie seulement de membres du CP).

B - La communauté paroissiale.

b 1) Evolution démographique et tranches d'âge: préserver et développer autant que possible la pluralité ethnique et culturelle qui fait la richesse de notre paroisse, dans le respect des orientations théologiques de notre Eglise protestante unie. Prévoir une augmentation du nombre de paroissiens compte tenu de l'évolution démographique prévisible dans le secteur et travailler en conséquence.

- Améliorer la **visibilité** de la paroisse. Poursuivre les efforts au niveau du site internet, mais aussi au niveau des contacts associatifs sur la commune de Choisy.
- Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants et leur donner une place dans la paroisse. Proposition : mise en place d'une équipe d'accueil.
- Les jeunes. EB : étoffer l'équipe de moniteurs. KT : **prévoir un développement des activités pour les futurs ados** : nommer une personne responsable et plusieurs autres participants pour l'organiser avec le futur pasteur et prévoir des activités hors paroisse. Travailler avec le consistoire. **Manque : un groupe de post KT et/ou de jeunes actifs** (la chorale en regroupe cependant beaucoup), faut-il le mettre en place compte tenu du turn over rapide au niveau étudiant ?
- les futurs jeunes retraités. Pour l'instant quasi-inexistants dans la paroisse, ils représenteront bientôt une grande richesse (s'ils restent dans la région) permettant une délégation de responsabilités.
- Les personnes disponibles en journée, anciens ou autres. Proposition de développer un accueil en semaine à la paroisse – éventuellement en lien avec la mise en place d'une équipe de diaconie.

b 2) Les différentes activités

- La formation théologique : – les dîners bibliques : **la fréquence mensuelle est satisfaisante malgré une fréquentation irrégulière**. Comment les améliorer (horaire, contenu, fréquence, **lieu**, prise en charge...) quelles autres possibilités de formation ? Le CP propose trois invitations « événements » par an (séminaire, conférence, etc).
- La chorale : elle a un rôle fédérateur ; c'est un lieu de rencontre et de vie communautaire pour les jeunes actifs. Vis-à-vis de l'extérieur, la chorale joue un rôle très important d'« ambassadeur » de notre paroisse, témoignant de sa diversité et de sa richesse. Il est très positif qu'elle ne se cantonne pas dans un seul répertoire et souhaitable qu'elle guide l'assemblée dans le chant, tout en conservant bien sûr des moments de « concert ». Prévoir, avec un certain investissement financier pour répondre aux besoins (achat d'un piano numérique), un développement de sa collaboration avec le pasteur (préparation des cultes, choix du répertoire). Travailler à l'augmentation de la proportion de paroissiens parmi les choristes.
- Le groupe de prière. L'évolution est très positive autant sur le plan du nombre des personnes impliquées que sur leur participation. Il faut remercier le principal animateur pour son implication, et la participation régulière du pasteur est également nécessaire pour le contenu théologique. Nous veillons à respecter la diversité des modes de méditation et de prière – alternance silence, prières libres – en évitant les

modes d'expression excessifs et en restant ouverts à d'autres formes de prière.

C - Les différentes responsabilités dans la paroisse

c-1) Les ministères du CP et du pasteur

Il faut espérer que dans deux ans la paroisse aura un pasteur logé sur place qui travaillera en harmonie avec le CP. Celui-ci aura un(e) nouvelle/nouveau président(e) à partir de 2020, et sans doute quelques nouveaux membres. Il faut prévoir de renouveler avant fin 2017 la délégation au synode régional. L'implication des membres du CP dans la vie de l'église doit être plus visible. Le CP souhaite travailler en équipes (finances et travaux, formation, site internet, accueil et liturgie, diaconie). Ces équipes seront « mixtes », c'est-à-dire animées par un membre du CP mais ouvertes à des paroissiens hors conseil.

c-2) Dans le même sens, certains paroissiens hors CP pourront, avec l'accord du CP, avoir des responsabilités dans la paroisse. C'est déjà le cas pour le chef de chœur et l'équipe de l'école biblique avec Aurélie. Cela peut être développé par le travail en équipes mixtes déjà évoqué.

D - Les cultes - Quels sont aujourd'hui les éléments positifs ? Quels éléments peuvent être améliorés – par l'assemblée – par le pasteur ?

- Il y a nécessité de mieux coordonner et intensifier l'animation musicale (formation nécessaire pour nos jeunes : certains désirent-ils en faire une sans en avoir les moyens, peut-on les y aider ?) Proposition d'impression d'un petit recueil de cantiques complémentaire aux Arc-en-Ciel.
- Les prédicateurs/trices : depuis septembre 2016, outre les prédicateurs déjà formés, une prédicatrice expérimentée qui vient d'emménager à Orly est prête à aider ; par ailleurs une paroissienne suit une formation à la prédication à l'IPT.
- La liturgie ; l'utilisation du recueil de confessions de foi n'est pas réservée au prédicateur, mais pour l'instant nous n'avons pas trouvé le moyen que l'assemblée se l'approprie. Chercher les moyens d'une implication plus importante des paroissiens dans les cultes, tout en respectant les spécificités du culte réformé : proposition de mise en place d'une équipe de liturges qui travaillerait avec le pasteur.

E - la place de notre Eglise dans le dialogue œcuménique et interreligieux

La situation géographique du temple mérite un commentaire : il n'est pas si facile d'exister en tant qu'Eglise protestante entre l'église St Louis et les bâtiments paroissiaux catholiques du 20 rue G Clemenceau (où la « maison paroissiale » de la paroisse St Louis va bientôt être construite). Et il est quelquefois important au cours du dialogue œcuménique d'insister sur l'identité théologique et l'autonomie de notre paroisse de l'Eglise protestante unie. La paroisse souhaite poursuivre le dialogue et la prière commune dans le cadre du groupe œcuménique ouvert à toutes les églises chrétiennes, sous la responsabilité de sa déléguée à l'œcuménisme. Celle-ci s'implique également dans le dialogue interreligieux, dans le cadre des propositions de la municipalité pour l'instant adressée essentiellement aux responsables des communautés (cf réunion du 7 février 2017).

Ce projet est ambitieux, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés dans la confiance en la présence du Seigneur à nos côtés.